# Dossier de demande de subvention « Association loi 1901 »

**CCAS DE TOUQUES ANNEE 2026** 

Veuillez cocher la case correspondant à votre situation :
□ première demande □ renouvellement d'une demande
PIECES INDISPENSABLES :
☐ Les Fiches 1 et 2 dument complétées
☐ Cerfa 12156-06
☐ Les statuts de l'Association certifiés aux originaux (lors de la 1ere demande) et
fournir une copie suite à toute modification des statuts.  ☐ Dernière Assemblée Générale.
☐ L'attestation d'assurance 2026 en responsabilité civile et attestation assurance
en biens meubles le cas échéant (si l'association entrepose des biens lui appartenant
au sein des salles occupées)
☐ Fournir un RIB
Fournir la situation comptable 2025
□ Fournir le Budget Prévisionnel 2026

Hôtel de Ville 7, Place Lemercier - 14800 Touques Tél.: 02 31 88 00 07 Fax.: 02 31 88 97 67 mail: accueil@mairiedetouques.fr

# FICHE N°1. Présentation de l'Association

NOM UTILISE PAR VOTRE ASSOCIATION:
Ce qui signifie :
OBJET de l'Association :
Adresse de l'Association :
Commune :
Mail de l'Association :
<ul> <li>Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, sans utiliser d'abréviations).</li> </ul>
N° RNA répertoire national des associations :
● N° DE SIRET le cas échéant :
Pour rappel, dans quel cas faut-il demander son immatriculation au répertoire Sirene ?
Une association doit demander son immatriculation au répertoire national des entreprises et des établissements (appelé également répertoire Sirene: Sirene: Système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements), géré par l'Insee: Insee: Institut national de la statistique et de études économiques, si elle remplit au moins l'une des conditions suivantes:
<ul> <li>Elle souhaite demander des subventions auprès de l'État ou des Collectivités Territoriales: Commune, département, région, collectivité à statut particulier, collectivité d'outre-mer</li> <li>Elle envisage d'employer des salariés</li> <li>Elle exerce des activités qui conduisent au paiement de la TVA: TVA: Taxe sur la valeur ajoutée ou de l'impôt sur les sociétés.</li> </ul>
DATE ET CREATION DE L'ASSOCIATION AU JOURNAL OFFICIEL:
DATES DES TROIS DERNIERES ASSEMBLEES GENERALES :
* * *

## COMPOSITION DU BUREAU :

	ent : Prénom :				
wan					
1 <sup>er</sup> Vice Nom :	e -président : Prénom :	Tel. :			
Mail:.					
Nom:	Vice -président, (le cas échéant) : Prénom :				
Trésor	ier :				
		<b>T</b> .			
	Prénom :				
iviaii:.					
Secrét	aire: Nom:Prénom	:	Tél :	************	
•	POUR ETABLIR VOTRE BUDGET, L'ASSOCIAT	ION EST T-ELLE AS	SSISTEE	PAR UN CO	MPTABLE
	OU UN EXPERT COMPTABLE ?	NON O	UI		
	Nom – Adresse – Tél. – Mail				
•	L'ASSOCIATION A-T-ELLE DES SALARIES ?	NON OI	JI	Nombre de	salariés :
1-	Nom :				
	Type de contrat :  Date d'embauche :	. Salaire brut mens	suel:		
2-	Nom :				
	Type de contrat :	Salaire brut mens Nbre d'heures He	suel : ebdomac	daire :	
3-	Nom :				
	Type de contrat : Date d'embauche :				
4-	Nom :	Prénom :			
	Adresse :				
	Date d'embauche :	Nbre d'heures He	ebdomac	daire:	

•	POUR L'ORGANISATION DE VOTRE ASSOCIATION, DISPOSEZ-VOUS DE VOUS DE BENEVOLES :
•	MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE DETAILLEE:
Adulte	: Enfant :
•	LES ADHERENTS en CHIFFRES
NOMBRI	Ei
Dont	de sexe Masculin et de sexe Féminin.
AGE:	
De 0 à	18 ans : De 18 à 25 ans : Supérieur à 25 ans :
J'Attest	e sur l'honneur que sur un total de Adhérents à jour de leurs cotisations,
Nb	Adhérents habitant Touques
Nb	Adhérents habitant Deauville
Nb	Adhérents habitant Trouville
Nb	Adhérents habitant St Arnoult
Nb	Adhérents habitant Autres communes de la Communauté Cœur Côte Fleurie
Nb	Adhérents habitant Autres communes hors de la Communauté de Communes
Comme	ent sont organisées vos équipes (répartition par âge) ?

# FICHE N°2. Informations Financières

#### JOINDRE A CE DOSSIER LA SITUATION COMPTABLE ET LE BUDGET PREVISIONNEL.

- La situation comptable réelle 2025
- Pour votre Budget Prévisionnel 2026, merci d'utiliser le cerfa joint 12156-06 p 4.
- Joindre une attestation de vigilance Urssaf pour toute association ayant des salariés (cette attestation est à obtenir directement sur le site Urssaf avec votre compte employeur).

### SUBVENTIONS DETAILLES PAR COMMUNE et AUTRES RECETTES :

- Faire une liste détaillée des montants de subventions reçues par l'Association provenant des établissements publics, Etat, Communes, Conseil départemental, Région, au titre de 2025 et des Organismes privés (sponsors, club, entreprises..).

En plus de la Subvention en numéraire, la Commune de Touques soutient l'association :

-INDIQUER LES CONTRIBUTIONS APPORTEES PAR LA COMMUNE DE TOUQUES A L'ASSOCIATION SUR 2025

(Mise à disposition gratuite de biens meubles comme du matériel, véhicule, téléphone, etc. ou immeuble comme une salle par exemple...)



# ASSOCIATIONS DEMANDE DE SUBVENTION(S)



#### Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#04 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623</a>

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

	Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
□ (	en numéraire argent) en nature	première demande renouvellement (ou poursuite)	fonctionnement global projets(s)/action(s)	annuelle ou ponctuelle pluriannuelle
À enve		urs (selon le cas) des autorités admini	stratives suivantes (coordonnée	s https://lannuaire.service-
		épartementale -ou régionale- de la cohésion so		
		De		
		entalee		
		communalitée		
	Établissement pub	olic		
	Autre (préciser)			

## 1. Identification de l'association 1.1 Nom - Dénomination : Sigle de l'association : Site web: 1.2 Numéro Siret : 1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : (si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice) 1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Tribunal d'instance: Volume: Folio: 1.5 Adresse du siège social : Commune déléguée le cas échéant : 1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente): Code postal: ...... Commune: Commune déléguée le cas échéant : 1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts) Nom: Prénom: Fonction: Téléphone : Courriel: 1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal) Nom : ...... Prénom : ...... Fonction: Téléphone: Courriel: 2. Relations avec l'administration Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? □ oui non Si oui, merci de préciser : Type d'agrément : attribué par en date du : L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non Si oui, date de publication au Journal Officiel: L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux? oui non

	associations
quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indi	quer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non _	oui  Si oui, lesquelles?
Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :	
4. Mayona humaina ay 24 désam	
4. Moyens humains au 31 décem	bre de l'année écoulée
Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière	
Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée. Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat	
Nombre de bénévoles :  Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.  Nombre de volontaires :  Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)  Nombre total de salariés :	
Nombre de bénévoles :  Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.  Nombre de volontaires :  Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)  Nombre total de salariés :  dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de bénévoles :  Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.  Nombre de volontaires :  Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)  Nombre total de salariés :	

# 5. Budget¹ de l'association

Année

ou exercice du

al

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire si les budgets annuels sont différents.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	(	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	(		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		0 Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	(		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	2.	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortíssements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		0 TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) 3			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	87 - Contributions volontaires en nature	0	
860 - Secours en nature	870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	871 - Prestations en nature		
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN	0 TOTAL DONT CVN	0	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Projet	n

# 6. Projet - Objet de la demande

Dupliquer les pages 5 à 7, et le cas échéant 8, pour chaque projet.

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet
Votre demande est adressée à la politique de la ville ?   Oui  Intitulé:
Objectifs :
Description :
<u>Bénéficiaires</u> : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

ojet n°	6. Projet - Obje	t de la demande (s	uite)
Territoire :			
Moyens matériels et hum	ains (voir aussi les "CHARGE	S INDIRECTES REPARTIES" au	budget du projet) :
		Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants a Salarié	ectivement à l'action/projet		
dont en CDI			
dont en CDD			
dont emplois aidés <sup>4</sup> Volontaires (services civi	aues)		
Est-il envisagé de procé	éder à un (ou des) recrutem Si oui, combien (en ETPT	ents(s) pour la mise en oeuvre ) :	e de l'action/projet ?
Date ou période de	réalisation : du (le)	au	
Francisco di adicata		an abiantifa si dagaya	
Evaluation : Indicated	urs proposés au regard de	es objectifs ci-dessus	

Projet n°

# 6. Budget⁵ du projet

Année

ou exercice du

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 2	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc, détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTED	ES AU PROJET	RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A	U PROJET
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	
CONTR	RIBUTIONS VOL	ONTAIRES EN NATURE (CVN) <sup>7</sup>	
86 - Emplois des contributions volontaires en		87 - Contributions volontaires en nature	
nature	0		
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
361 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations		275 20 ( ) ( )	
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	0	TOTAL DONT CVN	

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>6</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. 

Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Projet n°

# **DEMANDE D'EQUIPEMENTS**

### Date de la demande :

☐Demande d'équipement pour une manifestation	lengue		Demande d'équipement à titre permanent ou de que duréee		
Cette fiche est à déposer 1 mois avant la manifestation		Auto antino con			
Date de la manifestation :	Date de	débu	ut:		
Titre - nom de la manifestation :	Date de fi		:		
Descriptif sommaire de la manifestation : Qualifica		ation	on du besoin / projet concerné par la demande :		
	Nombro	do h	- An Africa ron .		
Nombre de personnes attendues :	Nombre	de b	énéficiaires :		
Horaire de la manifestation : <u>Début :</u> h					
<u>Fin :</u> h					
S <u>i</u> te⊥lieu_ou_é <u>q</u> ui <u>pemen</u> t∴			<u>M</u> atériel∴	Quanti té :-	
Parc, jardin :			Sonorisation, micro, pied		
Voie publique (allée, place, square, etc.) :			Vidéoprojecteur, écran		
Stade (préciser) :			Projecteurs, éclairage		
			Stand-Barnum 3x3m		
Salle, gymnase :			Stand-Barnum 3x3m avec électricité		
Equipement spécifique (piscine, bibliothèque, musée, monument, ouvrage d'art, etc.) :			Stand-Barnum 3x3m avec éclairage		
			Chaises		
			Tables, tréteaux		
Autre : urnes, isoloirs, restauration, vaisselle, comptoir, wifi, pupitre, etc. préciser) :			Bancs		
			Grilles, panneaux et supports d'exposition		
			Barrières de chantiers, de police ("Vauban")		
			Podium ou scène (préciser dimension souhaitée)		
Livraison ou installation conforme le :					
Etat des lieux sortant le :					
Commentaires état matériel :					
SECURITE	Partie réservée à la collectivité				
Présence/ronde police souhaitée : de h à h					
Gardiennage :					

## 7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.							
Je soussigné(e), (nom et prénom)							
représentant(e) légal(e) de l'association							
Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou signatures - celle du représentant légal et celle de la p	légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci <sup>a</sup> .						
déclare :							
<ul> <li>que l'association est à jour de ses obligations admir paiements correspondants);</li> </ul>	nistratives <sup>9</sup> , comptables, sociales et fiscales (déclarations et						
	républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la scitoyens dans leurs relations avec les administrations ;						
<ul> <li>exactes et sincères les informations du présent form auprès d'autres financeurs publics;</li> </ul>	nulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées						
<ul> <li>que l'association respecte les principes et valeurs d entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mo</li> </ul>	e la <u>Charte des engagements réciproques</u> conclue le 14 février 2014 ouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;						
que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) <sup>10</sup>							
inférieur ou égal à 500 000 €							
 Supérieur à 500 000 €							
	€ au titre de l'année ou exercice						
- demander une subvention de :	€ au titre de l'année ou exercice € au titre de l'année ou exercice						
	€ au titre de l'année ou exercice						
	€ au titre de l'année ou exercice						
	e au title de l'allillée ou cooloice						
- que cette subvention, si elle est accordée, sera vers	sée au compte bancaire de l'association.						
=> Joindre un RIB							
Fait, le à							
Signature							
	Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus						
	a de con à une autre la nouveir de faire quelque chase pour le mandent et en con						

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture. Décaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du grene des associations à l'acceptant du douverte du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Réglement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

## 7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.